



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Elections municipales

Question écrite n° 15753

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre de l'intérieur quel a été le nombre de recours enregistrés par les tribunaux administratifs pour contester les élections municipales qui se sont déroulées en mars dernier. Il lui demande quel a été le nombre des annulations de scrutin prononcées en première instance ainsi que le nombre des inversions de résultats.

Texte de la réponse

Reponse. - Les élections municipales des 12 et 19 mars 1989 ont donné lieu sur l'ensemble des communes métropolitaines et d'outre-mer à l'enregistrement auprès des tribunaux administratifs de 3 084 recours contentieux. 317 annulations partielles et 137 annulations totales ont été prononcées par la juridiction administrative, juge de l'élection en première instance. Il a été procédé à 116 inversions des résultats dans de petites communes, où le juge a proclamé élu un candidat à la place d'un autre ; en revanche, aucune inversion de résultats n'a été prononcée dans les communes de 3 500 habitants et plus. On notera en outre que 167 desistements sont intervenus avant que les tribunaux administratifs aient statué.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15753

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 1989, page 3193